Conseil municipal du 5 Avril 2016

Convocation le 29 mars 2016

<u>Présents</u>: MM Claude BOURNE, Thierry DUMOULIN, Jocelyn FIAT, Jérôme LABRETTE, Nicolas LAMBERT, Christian LETOVANEC, Marc LYKO, André MEGE, Mmes Corinne LAGUT, Bernadette MONNET, Christine PAPON, Julie PEYRARD, Evelyne ROIBET, Christelle SENOCQ.

Absente excusée: Mme Agnès RONCAGLIONE

Approbation du compte rendu du conseil municipal du mardi 1er Mars 2016

Voirie:

- Renforcement des poteaux bois au niveau du rétrécissement Route de la Savasse
- Piégeage des blaireaux, par arrêté préfectoral, qui génèrent un danger routier important Route de Loufaut
- La commune se réinscrit à Villes et villages fleuris
- Demande à faire au Syndicat des eaux de l'Herbasse de renforcement du réseau d'eau sur le haut du Bourg
- Monsieur Le Maire explique qu'il souhaiterait qu'une concertation ait lieu au sein du conseil municipal pour réfléchir au devenir de la commune tant du point de vu de la gestion des lieux d'habitations que des terrains agricoles et de l'environnement.

Il propose de se faire accompagner dans cette réflexion par l'association de Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Drôme (CAUE) qu'il a pu rencontrer avec Evelyne ROIBET Adjointe.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, (Pour 14) décide d'adhérer au CAUE de la Drôme pour un montant de 1421€ annuel et d'accepter l'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage avec le CAUE de la Drôme pour un montant de 2415 €

Bâtiments communaux:

Ecole: DGD sur lots 8 et 9 toujours non validés

Réseau de Chaleur : décision du Maire n° 1.2016 : - Suppression de l'abonnement au réseau de chaleur pour le point de livraison : logement école ; Augmentation de l'abonnement au réseau de chaleur pour le point de livraison : école ;

Taux des taxes:

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, (Pour 14) décide que les taux des taxes communales habitation et foncière non bâti restent inchangées, le taux de la taxe foncière passe de 12,02% à 12,50%.

Vote des budgets primitifs 2016 acceptés (Pour 14)

- Budget Communal

Le budget communal s'équilibre à 875 912,09 € en fonctionnement et 359 939,61 € en investissement. Avec comme projets en investissement : la voirie, la mise aux normes accessibilité des bâtiments communaux et arrêt de bus, une étude pour un nouveau document d'urbanisme, des travaux la salle polyvalente et 531 000 € en fonctionnement en cas de dépenses imprévues.

- Budget Chaufferie Bois

Le budget chaufferie bois s'équilibre à 29 057,90 € en fonctionnement et 12 006,42 € en investissement.

- Budget CCAS

Le budget CCAS s'équilibre à 2 268,15 € en fonctionnement.

Evénements du mois: (Mars)

- 03 Pistes forestières : voirie des Chambarand , mettre en place des arrêtés de tonnages, des états des lieux...
- 08 Informatisation des écoles : Appel à projets à rendre pour les écoles demandeuses de matériels
- 11 Commission des impôts directs : mise à jour 2016
- 11 Comité syndical SDED : Budget
- 15 CAUE Conseils et réflexion sur l'opportunité d'un PLU
- 21 Conseil Départemental : nouveautés, états des demandes de subventions pour 2016 des communes
- 22 SIEH Compte administratif, Budgets, Projets
- 22 Comité syndical Chalon Savasse : Budget, Projets
- 24 Comité consultatif Eclairage Public : étude projets 2016

Fin du conseil : 23h00 Prochain conseil municipal le mardi 3 Mai à 20h30